IVO
CAPITAL PARTNERS

Rapport Article 29 Loi Energie Climat
Année 2021

Thématiques	- Intégration des risques associés au changement climatique et à la biodiversité dans les décisions d'investissement d'IVO Capital Partners (en cohérence SFDR) - Politique de prise en compte, dans les stratégies d'investissement d'IVO Capital Partners, des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) - Moyens mis en œuvre pour contribuer à la transition énergétique et écologique ainsi que la stratégie de mise en œuvre de cette politique
Périmètre	IVO CAPITAL PARTNERS
Destinataire(s) du Rapport	ADEME
Périodicité	Annuelle
Période couverte	2021
Personne en charge de la rédaction du Rapport	Marion Bougel
Date de rédaction	juin 2022

Table des matières

1. Informations relatives à la démarche générale d'IVO Capital Partners sur la prise en compte des critères ESG dans sa politique et stratégie d'investissement 3

1.1. Mise en œuvre de l'analyse des critères ESG 3

1.2. Moyens retenus pour informer les souscripteurs des fonds ou des mandats sur les critères ESG suivis par IVO Capital Partners 8

1.3. Liste des produits financiers mentionnées en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR.....8

1.4. Adhésion de l'entité à une charte / un code 8

2. Moyens internes déployés par IVO Capital Partners 8

2.1. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement 8

2.2. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance d'IVO Capital Partners 9

2.3. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs et des sociétés de gestion 10

3. Dispositions applicables aux SGP et aux fonds / mandats de plus de 500 M€ d'encours.....10

1. Informations relatives à la démarche générale d'IVO Capital Partners sur la prise en compte des critères ESG dans sa politique et stratégie d'investissement

IVO Capital Partners est convaincue que l'analyse des risques environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) apporte une meilleure compréhension des entreprises et de leurs perspectives de rendement à long terme. Les équipes d'IVO Capital Partners estiment donc que l'investissement responsable et l'intégration des risques ESG à leurs analyses d'investissement font partie intégrante de leurs obligations fiduciaires.

1.1. Mise en œuvre de l'analyse des critères ESG

Cette analyse est réalisée selon 3 leviers d'action.

Elle concerne les fonds UCITS suivants :
- IVO Fixed Income, 499M€ d'encours au 31/12/2021
- IVO Fixed Income Short Duration, 91M€ d'encours au 31/12/2021
- IVO Global Opportunities, 33M€ d'encours au 31/12/2021

1.1.1. Levier #1 : Exclure de l'univers d'investissement les entreprises et les secteurs sujets à des controverses ESG

Les secteurs totalement exclus :
- Armes controversées : Entreprises impliquées dans le développement, la production, le stockage, l'utilisation ou le transport de sous-munitions, mines antipersonnel, et les armes chimiques, biologiques ou nucléaires
- Financement direct ou indirect des pays sous embargos commerciaux et sanctions internationales : l'Afghanistan, la République de Centrafrique, la République Démocratique du Congo, l'Érythrée, la Guinée-Bissau, l'Iran, l'Irak, le Liban, la Libye, le Mali, la Corée du Nord, la Somalie, le Soudan, le Soudan du Sud, la Syrie et le Yémen

Les secteurs exclus selon le degré d'implication de l'émetteur :
- Sables bitumineux : entreprises avec plus de 10% de leurs revenus venant de l'extraction de sables bitumineux
- Armes conventionnelles : entreprises ayant plus de 20% de leurs revenus liés à l'armement
- Extraction de charbon thermique : nous n'augmenterons pas nos positions sur les entreprises déjà présentes en portefeuille qui réalisent plus de 30% de leurs revenus dans l'extraction de charbon, et nous engageons à ne pas initier de nouvelles positions qui ne respecteraient pas ce critère
- Nucléaire : nous limitons à 5% du portefeuille les entreprises qui ont des revenus liés à des activités dans l'industrie nucléaire

Les secteurs exclus, en l'absence de politique responsable :
- Tabac : sociétés réalisant plus de 5% de leur chiffre d'affaires dans l'industrie du tabac, comprenant les producteurs et les distributeurs, et n'ayant pas de politique responsable en termes de santé et d'environnement.
- Jeux d'argent : entreprises opérant dans le milieu des jeux d'argent (casinos, sites de paris en ligne, émissions télévisées, bookmakers) n'ayant pas de politique et de formation adéquate des employés au sujet de la lutte contre le blanchiment d'argent.

- Huile de palme et pâte à papier : producteurs d'huile de palme et de pâte à papier qui n'ont pas de politique responsable au sujet de la restauration de la forêt, de la protection de la faune et de la protection de l'environnement.
- Bien-être animal : entreprises avec plus de 10% de leurs revenus dans l'industrie textile (producteurs et distributeurs) qui n'ont pas de politique anti-fourrure ou qui ne confirment pas ne pas être engagé dans une activité utilisant la fourrure.
- Activités dans les pays soumis à des sanctions internationales : nous veillons à ce que les activités des entreprises qui ont des activités significatives (5% des revenus) dans l'un des 16 pays sanctionnés ne soient pas sanctionnées par les Nations Unies. Après avoir vérifié cela, nous nous assurons qu'elles ont adopté une politique responsable incluant a minima des éléments au sujet des droits de l'Homme.

1.1.2. Levier #2 : Evaluer la qualité des entreprises en intégrant les risques et opportunités ESG dans les décisions et le suivi d'investissement

IVO Capital Partners s'appuie sur quatre types d'indicateurs ESG pour son analyse extra-financière :
- Indicateurs environnementaux
- Indicateurs sociaux
- Indicateurs de gouvernance
- Indicateurs sur les droits de l'Homme

Indicateurs environnementaux
Nous utilisons certains indicateurs fournis par Sustainalytics, sur les thèmes suivants :
- Carbone – opérations propres à l'entreprise : indicateurs mesurant la consommation d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre.
- Émissions, effluents et déchets : indicateurs mesurant la gestion des émissions liées aux opérations de l'entreprise dans l'air, l'eau et le sol, excepté les émissions de gaz à effet de serre.
- Utilisation des ressources : évaluation de l'efficacité et de l'efficience avec laquelle l'entreprise utilise ses matières premières (excluant les produits à base de pétrole et énergétiques) dans sa production et la manière dont elle gère les risques associés.

Nous utilisons également les données Trucost pour mesurer et suivre l'impact environnemental de notre portefeuille :
- L'empreinte carbone de notre fonds: l'empreinte carbone mesure les émissions de gaz à effet de serre, passées, actuelles ou futures, directes ou indirectes, associées aux émetteurs faisant partie du portefeuille d'investissement. L'unité est le tCO2e, ou le tCO2e par CA / montant investi / unité de production
- L'empreinte environnementale de notre fonds: l'empreinte environnementale quantifie les émissions d'eau, les déchets mis en décharge, incinérés, nucléaires et recyclés, de polluants de l'eau, de l'air et du sol et l'exploitation des ressources naturelles associés à notre portefeuille. L'unité est le coût en euro, le coût en euro par CA / montant investi / unité de production avec une répartition par enjeu (eau, déchets, etc.)
- L'analyse 2 degrés : l'évaluation de la résilience de la stratégie doit prendre en compte la transition vers une économie plus efficiente en carbone et consistante avec un scénario inférieur ou égal à 2 degrés. L'unité est la température ou le différentiel de CO2 ou le différentiel de CO2 par montant investi.

Indicateurs sociaux
Sustainalytics dispose de plusieurs indicateurs sociaux, sur les thèmes suivants :

- Santé et sécurité au travail : prend en compte la capacité de l'entreprise à offrir à ses employés un environnement de travail sûr et sain, exempt des risques physiques, chimiques, biologiques ou radiologiques spécifiques à son secteur ou son industrie.
- Relations avec les communautés : mesure la manière dont la société gère l'impact de ses activités sur les communautés locales, notamment dans les secteurs où les conséquences en termes de qualité de l'eau, de l'air et de disponibilité des terrains sont élevées.
- Gouvernance produit : évalue la manière dont les sociétés gèrent leurs responsabilités envers leurs clients. L'accent est mis sur la qualité du système de management, les pratiques marketing, la justesse de la facturation et les responsabilités liées à l'après-vente.

Indicateurs de gouvernance
Les indicateurs de gouvernance mesurent les structures des entreprises et leur gestion des risques ESG :
- Intégrité et qualité du Conseil d'Administration et du management
- Structure du Conseil d'Administration
- Droits des actionnaires et des propriétaires
- Politique de rémunération
- Reporting financier et audit

L'étude préliminaire de ces indicateurs fournis par les prestataires de services ESG permet de classer les émetteurs potentiels selon leur note ESG Sustainalytics :
- A – les « meilleures » entreprises en termes d'ESG
- B – les entreprises ayant un bon niveau d'ESG
- C – les entreprises ayant un niveau d'ESG moyen
- D – les entreprises devant améliorer leur politique ESG

Analyse interne complémentaire
L'équipe ESG émet une recommandation motivée par ses échanges avec l'émetteur, ses recherches additionnelles, l'appréciation du gérant et une méthodologie propriétaire qui s'appuie sur la matrice de matérialité du *Sustainability Accounting Standards Board*.

Green flag – L'analyste estime que les risques ESG matériels à l'entreprise ne sont pas susceptibles d'impacter la performance financière de l'émetteur et le rendement de ses obligations.

Orange flag – L'analyste identifie au moins une problématique ESG matérielle qui est susceptible d'impacter négativement le rendement des obligations de l'émetteur.

Red flag – L'analyste estime que le risque financier lié à la gestion des problématiques ESG est très élevé et qu'il est susceptible d'entraver la capacité de remboursement de l'émetteur à court terme.

Black flag – L'analyste juge qu'un investissement représenterait un risque de baisse de rendement ou de défaut de paiement lié au risque ESG trop important pour IVO Capital Partners.

Les équipes procèdent à l'évaluation du niveau de qualité ESG de la société au moment de l'achat et procédons à une revue des indicateurs une fois par an.

Intégration de l'analyse ESG à la due diligence
Les risques associés à l'environnement, la société et la gouvernance impactent nos décisions d'investissement en fonction du niveau de recommandation défini par notre analyse interne. Cette dernière étape détermine si l'émetteur évalué répond aux exigences d'IVO Capital Partners en termes de qualité ESG, condition préalable à tous nos investissements.

Approche "*Best in Class*" pour le fonds IVO Fixed Income Short Duration

Sur ce fonds, nous privilégions les acteurs faisant preuve d'innovation et d'adaptation face aux problématiques ESG liées à leur industrie. Nous souhaitons également nous désengager progressivement des émetteurs qui ont une qualité ESG largement inférieure aux bonnes pratiques sectorielles. Ainsi, nous excluons de notre univers d'investissement les émetteurs dont la qualité ESG est inférieure à au moins 80% des émetteurs du même secteur d'activité. L'univers de référence et le classement des performances par secteurs retenus sont fournis par notre partenaire Sustainalytics.

Aperçu de notre processus d'intégration ESG :

Sustainalytics Score / Analyst view	A 0 – 32	B 32 – 50	C 50 – 60	D 60+
Green flag	Société pouvant faire l'objet d'un investissement			
Orange flag	Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +15%		Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +30%	
Red flag	Investissement si spread supérieur au spread CEMBI moyen à notation similaire +30%			
Black flag	Sociétés exclues de notre univers d'investissement quel que soit leur classement			

Recommandation interne motivée par nos échanges avec l'émetteur, nos recherches additionnelles, l'appréciation du gérant et une méthodologie qui s'appuie sur la matrice de matérialité du Sustainability Accounting Standards Board.

Nous procédons à l'évaluation du niveau de qualité ESG de la société au moment de l'achat et procédons à une revue des indicateurs une fois par an.

1.1.3. Levier #3 : S'engager aux côtés des sociétés de notre portefeuille pour les aider à adopter des bonnes pratiques ESG

Engagement au sein de Climate Action 100+

En juin 2020, IVO Capital Partners a rejoint l'initiative d'investisseurs *Climate Action 100+*, lancée en décembre 2017 au cours du *One Planet Summit* et considérée comme l'une des initiatives les plus pertinentes pour répondre aux enjeux du changement climatique.

Climate Action 100+ vise à garantir que les plus grandes entreprises émettrices de gaz à effet de serre au monde prennent les mesures nécessaires pour lutter contre le changement climatique. Aux côtés des 450 investisseurs de l'initiative représentant un total d'actifs de 40 000 milliards de dollars, IVO Capital Partners demande aux entreprises d'améliorer leur gouvernance sur le changement climatique, de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et de renforcer leur communication financière liée au climat.

IVO Capital Partners est un membre actif des coalitions d'investisseurs qui s'engagent auprès des entreprises suivantes : Sasol, Vale SA, AES et Suzano.

Accompagnement Sustainalytics

IVO Capital Partners souscrit au service d'engagement Sustainalytics centré sur les risques matériels, i.e. les risques ESG auxquels les entreprises sont le plus exposées et qui peuvent avoir un impact significatif sur leur performance financière. Sustainalytics entame un dialogue constructif avec les entreprises les plus exposées en termes de risques ESG afin de les aider à mieux gérer ces risques et à mettre en place des bonnes pratiques.

L'objectif de cet engagement est d'aider les investisseurs à protéger leur valeur à long terme en s'engageant auprès d'entreprises à haut risque sur leurs risques ESG financièrement matériels. Sustainalytics fournit un

engagement collaboratif et constructif pour aider les entreprises à haut risque de nos portefeuilles à mieux identifier, comprendre et gérer leurs risques ESG.

Présentation de Sustainalytics

Sustainalytics est l'une des principales sociétés de notation et de recherche ESG, avec 600 salariés et plus de 700 clients. Elle appartient à Morningstar, PGGM, ABN AMRO MeesPierson et Renewal Partners. Ses principaux clients sont des banques ou gestionnaires d'actifs et de fortune tels que Blackrock, Amundi Asset Management, Goldman Sachs Asset Management, ou encore des émetteurs d'obligations vertes comme Apple ou Starbucks Coffee. Elle travaille en collaboration avec des indices tels que S&P, JP Morgan, ou encore des plateformes comme Morningstar.

Sustainalytics est engagé auprès de plus de 500 émetteurs dans le monde et le service d'engagement auquel nous avons souscrit s'applique à l'ensemble de notre activité obligataire. Un dossier d'engagement est clos lorsque la note de risque ESG de l'entreprise passe sous la barre des 28 ou lorsque la performance ESG de l'entreprise atteint les 40 % les mieux notés de son secteur.

Sustainalytics propose plusieurs approches d'investissement responsable :

- Sélection négative : exclusion d'entreprises faibles en termes d'ESG ou impliquées dans des industries controversées
- Sélection sur des normes : identification des entreprises qui ne respectent pas les législations et les normes internationales
- Sélection positive : investissement dans les entreprises les plus performantes en termes d'ESG
- Intégration : incorporation de l'analyse ESG dans le processus d'investissement et de valorisation afin d'améliorer le profil de rendement-risque d'un portefeuille d'investissement
- Engagement : engagement collaboratif et direct et vote par procuration sur des considérations ESG
- Investissement d'impact et thématique : investissement ciblé sur des entreprises ayant pour but de résoudre les défis liés au développement durable.

Notation risque ESG

La notation risque ESG de Sustainalytics mesure l'exposition d'une entreprise aux risques ESG et sa gestion des risques ESG matériels d'un point de vue financier. L'exposition d'une entreprise est déterminée par l'industrie dans laquelle elle opère et par ses caractéristiques internes. Une problématique ESG est considérée comme matérielle si l'entreprise est suffisamment exposée à celle-ci. La gouvernance d'entreprise est par exemple matérielle pour toutes les entreprises. Les entreprises sont ensuite classées dans cinq catégories de risque : négligeable, faible, moyen, élevé et sévère.

Sustainalytics mesure d'abord l'exposition globale de l'entreprise aux risques ESG. Sont ensuite distingués les risques gérables et les risques ingérables : par exemple, une entreprise pétrolière sera toujours confrontée aux risques liés au carbone à moins qu'elle ne change son modèle économique. L'entreprise adresse une partie du risque gérable à l'aide de politiques et de programmes spécifiques. Le reste du risque non géré constitue l'écart de gestion. La notation risque ESG additionne le risque ingérable et l'écart de gestion.

Sustainalytics s'appuie sur une revue annuelle des données de l'entreprise, des actualités, des rapports d'industrie et d'ONG, des comparables et des retours de l'entreprise, ainsi que sur une surveillance quotidienne des actualités liées à l'entreprise.

Recherche sur les controverses

Sustainalytics suit environ 83 000 sources dans le monde avec une couverture de plus de 15 000 émetteurs. Les incidents (poursuite judiciaire ou déversement de pétrole par exemple) sont identifiés et requalifiés en controverses. La controverse est ensuite notée de 1 à 5 (faible, modérée, significative, forte, sévère). Enfin,

Sustainalytics estime l'évolution de la notation sur les 12 prochains mois en fonction de plusieurs critères comme les facteurs de risque et les systèmes de gestion.

1.2. Moyens retenus pour informer les souscripteurs des fonds ou des mandats sur les critères ESG suivis par IVO Capital Partners

La société IVO Capital Partners a publié sur son site internet les documents suivants :

- Sa politique d'investissement responsable
- Sa politique d'engagement
- Le code de transparence du fonds IVO Fixed Income Short Duration labellisé ISR
- Sa déclaration sur les principales incidences négatives (règlement SFDR)

La société publie également les reportings suivants :

- UNPRI reports
- Rapport annuel ESG
- Rapport annuel d'impact
- Les rapports Trucost « *Paris Alignment* » et « *Carbon & Environmental footprint* » des fonds UCITS

1.3. Liste des produits financiers mentionnées en vertu de l'article 8 et de l'article 9 du règlement SFDR

Nom du fonds	Encours au 31/12/2021	% des encours totaux	Article 8	Article 9
IVO Fixed Income	499 M€	43%	x	-
IVO Fixed Income Short Duration	91 M€	8%	x	-
IVO Global Opportunities	33 M€	3%	x	-
Total	**624 M€**	**54%**		

1.4. Adhésion de l'entité à une charte / un code

IVO Capital est signataire depuis 2017 des « Principes pour l'Investissement Responsable », charte mise en place par les Nations Unies pour la généralisation de la prise en compte des critères extra-financiers par l'ensemble des métiers financiers.

2. Moyens internes déployés par IVO Capital Partners

2.1. Ressources financières, humaines et techniques dédiées à la prise en compte des critères ESG dans la stratégie d'investissement

En 2021, l'équipe de recherche ESG est composée de :

- Barbara Gibot-Leclerc - Responsable ESG et Analyste : Barbara Gibot-Leclerc a rejoint IVO Capital Partners en mai 2020 afin de mettre en place la nouvelle politique d'investissement responsable et d'intégration ESG d'IVO Capital Partners. Barbara est diplômée d'un Master 2 d'HEC Paris et a effectué plusieurs stages dans le secteur de la finance responsable. Elle s'est notamment formée dans le financement participatif (Solylend), puis en tant qu'Analyste crédit (Triodos Finance) et Consultante en immobilier et finance durable (Green Soluce).

- Romain Lacoste - Gérant du portefeuille et Analyste : Après plusieurs stages en banque d'investissement, notamment à la Société Générale CIB en Trade Finance, où il a participé à la mise en place de conventions d'escomptes pour plus de 200 millions de dollars, Romain rejoint IVO Capital Partners en septembre 2014 en tant qu'analyste financier sur le fonds IVO Fixed Income. Depuis 2019, il est gérant des fonds IVO Fixed Income et IVO Fixed Income Short Duration. Romain fait partie du comité d'investissement du Fonds. Il est titulaire d'un Master 2 en Management de l'ESSEC et du CFA."

L'ensemble de l'équipe d'IVO Capital Partners a accès à la recherche ESG de la société de gestion, notamment aux fiches d'analyse ESG produites pour chaque entreprise en portefeuille ou susceptible de faire l'objet d'un investissement.

Les équipes d'IVO Capital Partners impliquées dans l'activité d'investissement responsable sont :
- Les co-fondateurs (Président et Directeurs Généraux) : sponsors formels de la politique d'investissement responsable de la société de gestion
- L'analyste ESG / responsable ESG : mise en place de la politique d'investissement responsable, coordination des actions, rédaction des analyses ESG, formation interne sur la finance durable et à impact
- Les gérants des fonds et mandats : gestion des stratégies d'investissement responsable
- L'équipe d'analystes : application de la politique d'exclusion, soutien aux analyses ESG
- L'équipe commerciale : promotion des produits d'investissement responsable
- L'équipe juridique : responsabilité de la documentation légale du fonds
- L'équipe risque et reporting, le Responsable Conformité et Contrôle Interne (RCCI) : gestion des risques et reporting, contrôle de second niveau."

En 2021, une formation a été proposée à l'ensemble des collaborateurs.

2.2. Démarche de prise en compte des critères ESG au niveau de la gouvernance d'IVO Capital Partners

La Direction d'IVO Capital Partners est formée à la démarche ESG au même titre que l'équipe de gestion.
Le responsable du contrôle interne d'IVO Capital Partners est également formé à cette démarche.

Le RCCI délégataire est formé à la démarche ESG.

IVO Capital Partners intègre dans sa politique d'investissement les caractéristiques environnementales ou sociales de ses investissements. Par conséquent, à partir de 2021, les évaluations et objectifs individuels et collectifs incluront des éléments qualitatifs et quantitatifs en lien avec les caractéristiques environnementales ou sociales des investissements et le risque en matière de durabilité des portefeuilles gérés.

Ces critères incluent notamment :
- La bonne application de la politique ESG
- Le maintien du label ISR du fonds IVO FIXED INCOME SHORT DURATION
- La pré-validation ESG des nouveaux ordres Les évaluations et rémunérations du personnel concerné seront déterminées en fonction de l'atteinte de ces objectifs qualitatifs et quantitatifs.

Il peut également être rappelé que la gestion de ces risques de durabilité est intrinsèquement liée à l'activité d'un gestionnaire d'actifs pour qui il est impératif de prendre en compte ces enjeux de long terme dans sa stratégie d'investissement au vu de la durée de détention des actifs en portefeuille.

Par conséquent la politique de rémunération d'IVO Capital Partners n'encourage pas la prise de risque de durabilité excessive.

Pour plus d'information relative à l'intégration des caractéristiques environnementales ou sociales et des objectifs d'investissement durable dans les politiques d'investissement, il convient de consulter la rubrique suivante du site Internet de IVO Capital Partners : www.ivocapital.com.

2.3. Stratégie d'engagement auprès des émetteurs et des sociétés de gestion

IVO capital Partners a publié sur son site internet :

- sa Politique d'Investissement Responsable
- sa Politique d'Engagement
- le Code de transparence du fonds IVO Fixed Income Short Duration, fonds labellisé ISR

Ces documents décrivent en détail le périmètre des investissements et produits financiers concernées par la stratégie d'engagement ainsi que les modalités et sont joints au présent rapport.

Le RCCI prépare également chaque année un rapport spécifique sur la bonne application de la procédure de gestion des risques ESG. Le rapport 2021 est joint au présent rapport.

En termes de politique de vote, IVO Capital Partners ne s'engage pas à exercer les droits de vote attachés aux titres détenus par les OPCVM qu'elle gère. Elle pourra toutefois le faire sur décision discrétionnaire des gérants.

3. Dispositions applicables aux SGP et aux fonds / mandats de plus de 500 M€ d'encours

Ces éléments sont disponibles sur le site internet d'IVO Capital Partners pour chacun des fonds.